

Paris, le 1^{er} Février 2005

Assemblée Générale Mixte : les actionnaires votent l'augmentation de capital proposée

Dans le contexte d'un exercice 2004 qui voit le résultat d'OENEO impacté par les provisions passées au 1^{er} semestre¹ et les mesures de réorganisation stratégique² décidées par le Conseil d'administration au 2nd semestre, les actionnaires d'Oeneo se sont réunis ce jour en Assemblée Générale. La nouvelle direction générale du Groupe leur a exposé les mesures décidées, et soumis à leur approbation une résolution permettant la réalisation d'une augmentation de capital.

Plan PHOENIX : axes et objectifs de la réorganisation stratégique

Baptisé « plan PHOENIX », le plan de réorganisation stratégique repose notamment sur la focalisation de la Division Bouchage sur les produits technologiques, l'arrêt de la fabrication de bouchons traditionnels (avec maintien d'une activité de négoce sur ces produits), le déstockage de liège cru et l'adaptation des structures à la nouvelle configuration de l'activité.

Ce plan doit permettre à OENEO BOUCHAGE d'atteindre à 3 ans un chiffre d'affaires de 63 M€ et un résultat opérationnel de 18 % (chiffres hors activité négoce) avec un effectif cible de l'ordre de 300 personnes (contre 677 fin 2003). Bénéficiant d'une baisse de son Besoin en Fonds de Roulement de près de 15 M€ cumulés sur 2005 et 2006, la Division pourra poursuivre ses investissements liés à la mise en place du procédé DIAMANT (7,5 M€ sur un total de 15,5 M€ sur 2004 et 2005) ainsi qu'au développement de la qualité et de nouveaux produits (3,5 M€).

Dans le cadre du même plan et en s'appuyant sur une équipe de direction stabilisée et unifiée, la Division Tonnellerie met en œuvre des mesures de restructuration ou de cession de ses sites déficitaires ou insuffisamment rentables, d'accélération des efforts de productivité et de déploiement de son offre en produits alternatifs (copeaux, staves), tout en intensifiant ses programmes de Recherche et Développement sur son métier de base. Ce plan inclut des investissements annuels de 3 à 4 M€ et doit permettre à la Division d'atteindre à 3 ans un chiffre d'affaires de 85 M€ et un résultat opérationnel de 17 %.

Enfin, le plan redéfinit le rôle du holding, en le recentrant sur la stratégie et les financements, contribuant ainsi à alléger ses coûts de plus de la moitié, de 6,8 M€ fin 2004 à 2,9 M€ fin 2005 (chiffres estimatifs).

Ce plan, décidé par le Conseil d'OENEO le 27 octobre 2004, a déjà vu ses premières actions couronnées de succès, notamment la cession du site de merranderie de Bloomfield (Etats-Unis)³ pour 0,9 M€ et la cession de 11 M€ d'actifs de la Division Bouchage⁴.

¹ Voir communiqué OENEO du 27 octobre 2004

² Voir communiqué OENEO du 23 décembre 2004

³ Voir communiqué OENEO du 6 janvier 2005

⁴ Voir communiqué OENEO du 25 janvier 2005

Augmentation de capital

Les banques françaises du groupe ont, au vu de ce plan, renouvelé leur confiance⁵ en signant le 28 décembre 2004 un accord de refinancement, et ce, malgré la disparition des fonds propres suite aux résultats attendus pour 2004⁶ (résultat opérationnel annuel de l'ordre de - 20 M€ et résultat net de l'ordre de - 64 M€) en ligne avec l'information donnée dans les précédents communiqués, et malgré le poids de la dette financière (circa 139 M€ à fin 2004). Cet accord était néanmoins lié à la réalisation d'une augmentation de capital, permettant ainsi de sécuriser les ressources financières nécessaires à la réalisation du plan PHOENIX.

La résolution proposée ce jour a été approuvée pour un montant maximum nominal de 54 millions d'euros, incluant celles qui pourraient être émises par exercice de bons de souscription attachés aux actions souscrites en vertu de cette autorisation.

Cette souscription, dont le lancement est prévu au printemps 2005, devrait permettre à OENEO de lever un montant maximum de 26,7 M€ avant exercice éventuel des bons de souscription d'actions, la société ORPAR s'étant engagée à y souscrire à titre irréductible et réductible à hauteur de 20 M€. Ses modalités seront prochainement arrêtées par le Conseil d'administration d'OENEO auquel les actionnaires ont donné délégation à cet effet.



Contact Oeneo : Nicolas Serpette au +33 (0)1 58 36 10 90
Contact Equity Conseil : Olivier Brice au +33 (0)1 45 22 22 30
Informations : www.oeneo.com ou www.equityinfos.com
ISIN FR0000052680, Reuters SABT.PA - Bloomberg SBT-FP

⁵ Voir communiqué OENEO du 3 janvier 2005

⁶ Résultats 2004 estimés non arrêtés et non audités